



La Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais cherche à pourvoir un poste de
COMMISSAIRE
de la circonscription 5

(École Jean-de-Brébeuf, École Saint-Jean-Bosco, École secondaire de l'Île et Centre La Génération (CÉAPO))

Afin de soumettre sa candidature, la personne intéressée doit acheminer son curriculum vitae, accompagné d'une lettre expliquant ses motivations au plus tard le **17 mars 2019, à 16h00**, soit par courriel, soit par la poste aux coordonnées suivantes :

Mme Caroline Sauvé
Secrétaire générale et directrice des communications
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), J8X 2T3
Courriel : caroline.sauve@cspo.qc.ca

Qui peut poser sa candidature ?

Toute personne qui remplit les conditions suivantes :

- être domiciliée sur le territoire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, et ce depuis au moins six mois ;
- ne pas être à l'emploi de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais ;
- avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

Le rôle du commissaire

Le commissaire scolaire joue un rôle important au sein de sa communauté. À cet égard, celui-ci :

- participe à la gouvernance de la commission scolaire en tant que membre du Conseil des commissaires. Il assiste aux rencontres du Conseil (séances régulières, séances de travail, comités restreints) ;
- veille à la qualité des services éducatifs offerts aux élèves ;
- détermine les orientations et adopte les politiques et règlements de la commission scolaire ;
- assure une répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les écoles et les centres ;
- représente tous les citoyens de sa circonscription et travaille dans l'intérêt de tous les établissements scolaires ;
- informe la population qu'il représente des décisions prises par le Conseil ;
- constitue le lien entre les élèves, les parents et la commission scolaire.

La candidate ou le candidat retenu pour le poste de commissaire de la circonscription 5 sera nommé à la séance ajournée du Conseil des commissaires du 27 mars 2019.